

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 6 (1976)
Heft: 1

Rubrik: Les souvenirs d'André Chablop : la grève générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



En automne 1918, la campagne manquait de bras, aussi ma classe d'Echandens entra-t-elle en vacances dès le début de septembre. J'en profitai pour retourner dans mon bon village de Bursins où je m'engageai successivement chez divers paysans pour l'arrachage des pommes de terre, pour la vendange et pour la récolte des betteraves. Bon moyen aussi de compléter mon traitement d'instituteur : deux cents francs par mois dont il fallait déduire cent cinquante francs pour la pension ; car la vie était chère à cette époque. C'est pourquoi le Grand Conseil, « dans un élan d'unanimité générosité », vota une allocation **annuelle** unique de deux cents francs pour les instituteurs célibataires. Un député citadin avait déclaré qu'il était bon que les éducateurs du peuple soient contraints à un genre de vie modeste. Le cher homme !

Grâce à mon travail « agricole », mes économies furent bientôt suffisantes pour me permettre d'acheter un lit et tous ses accessoires et je pus envisager de venir m'installer au collège, dans l'appartement qui m'était destiné. Et, le 11 novembre, mon oncle, attelant sa jument à un char à bancs, me ramena à Echandens, avec encore quelques meubles. A Morges, des rassemblements de gens excités encombrent la Grand-Rue et nous apprenons avec stupéfaction deux nouvelles pour le moins contradictoires : les Allemands viennent de signer un armistice, la guerre est finie... et la mobilisation de la première division vient d'être ordonnée. A n'y rien comprendre ! Que se passait-il donc chez nous ?

La grève générale

Une grève générale avait éclaté en Suisse parce que le Conseil fédéral avait refusé de céder à l'ultimatum que lui avait adressé le comité socialiste réuni à Olten, qui exigeait l'institution immédiate, en particulier :

1. de la proportionnelle dans l'élection au Conseil national ;
2. du suffrage féminin ;
3. de la semaine de 48 heures dans toutes les entreprises ;
4. d'une assurance-vieillesse et invalidité ;
5. d'un impôt spécial sur les possédants.

L'autorité fédérale ne pouvait admettre une telle manière d'agir ; elle leva, en Suisse romande, de nouvelles troupes qui rallièrent difficilement leurs places de rassemblement puisque les trains ne circulaient plus ; les postes avaient aussi cessé toute activité, ainsi que toutes les fabriques, tous les transports, toutes les imprimeries non socialistes. Une grande partie des services publics furent paralysés.

A cause de la fermeté de nos autorités fédérales et de la discipline de l'armée, la grève dura deux jours et les troupes auraient pu songer à rejoindre leurs foyers si une grave épidémie de grippe (semblable à celle qu'avaient connue en juillet les casernes de Lausanne et de Genève) n'avait pas éclaté. Les hôpitaux militaires se remplirent en peu de jours d'hommes fiévreux et inquiets ; toutes les salles disponibles se transformèrent en de nombreuses infirmeries ; il y eut des centaines, même des milliers de décès, car les services sanitaires, décimés par la maladie, furent rapidement débordés.

Echandens accueillit, dans ses salles d'école, les « rescapés » du bataillon 3 qui y apportèrent leurs microbes ; je rentrai alors dans mon village de Bursins où je tombai malade à mon tour pour ne me relever qu'à Noël. Le 3 janvier 1919, au matin, je reprenais la direction de ma classe, mais, pour un convalescent, la tâche était lourde. Aussi, à plusieurs reprises, à la vue de cette masse de plus de 50 enfants qui se levaient à mon entrée et qu'il fallait dominer et instruire, je sentais mon cœur battre si fort que je devais rester un instant immobile devant la fenêtre ouverte pour retrouver mon souffle et mes esprits.

A.C.

P.-S. Le temps ajoute aux souvenirs un charme que la réalité n'avait pas. Merci aux personnes qui m'ont écrit évoquant les moments intéressants ou poétiques de leur passé. On vieillit mieux quand on sait, comme elles, redevenir jeune.



— Je ne veux plus voir mon mari, que me conseillez-vous ?
— Je ne sais pas... éteignez la lumière !
(Dessin de Caille-Cosmopress)

Surdité

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournez :
(Soulignez ce qui convient).

BOUVIER Frères

Lunettes et appareils acoustiques
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne
Téléphone 021/23 12 45

PRO-SENECTUTE aide à la Vieillesse ainsi que
l'AIDE COMPLÉMENTAIRE DE L'AVS finance
l'achat d'un appareil de surdité, ceci après certificat
médical.

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ AGE : _____